



**PROLONGATION DU DELAI DE L'APPEL A CANDIDATURES POUR LE
RECRUTEMENT DE MPME DANS LE CADRE DU PROJET D'AMELIORATION DE LA
COMPETITIVITE DES MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (MPME) DANS
LA REGION DU CENTRE NORD (PACOM-MPME)**

Le Directeur Général de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF), porte à la connaissance des promoteurs de Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) de la région du Centre Nord, que le délai de soumission des candidatures initialement fixé au **28 juin 2024**, est reporté au **05 juillet 2024**.

En rappel, la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF), en qualité d'Agence d'exécution, met en œuvre en partenariat avec l'Agence belge de développement (Enabel) et l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ), une Action dénommée « **Projet d'amélioration de la compétitivité des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans la région du Centre-Nord (PACOM-MPME)** », dans le cadre de l'intervention « Renforcement de la Résilience Socio-économique dans la Région du Centre-Nord (axe OKD) » financée par l'Union Européenne (UE).

La MEBF adopte et promeut, à travers ce projet, une approche novatrice à savoir le « SME Business Training and Coaching Loop (SME Loop) », afin de favoriser l'émergence et la compétitivité des MPME, notamment le renforcement des capacités et de la résilience des MPME, la promotion de l'emploi et l'autonomisation des jeunes dans la région du Centre-Nord.

Dans cette perspective, la MEBF souhaite recruter 100 MPME installées dans la région du Centre-Nord, plus spécifiquement dans les provinces du Sanmatenga et du Namentenga et évoluant dans les domaines d'activités tels que l'artisanat, l'agroalimentaire, l'économie verte, les énergies renouvelables.

Les MPME sélectionnées signeront un engagement à prendre part aux activités du projet et bénéficieront de renforcement de capacités et d'un coaching, le tout sur une période variant entre six (6) et neuf (9) mois.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- être une MPME formelle ou non formelle exerçant ses activités dans la zone d'intervention du projet, mais s'engager à se formaliser pendant le processus d'accompagnement ;
- être une MPME installée dans la région du Centre-Nord (Sanmatenga ou Namentenga) ;
- avoir au moins deux (2) ans d'activités opérationnelles ;
- avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins trois (3) millions (3 000 000) FCFA ;
- avoir un besoin de renforcement de ses capacités managériales et en vision, la perspective de grandir ;
- savoir parfaitement lire et écrire en français (le promoteur ou un collaborateur permanent de l'entreprise).

Le dossier de candidature doit-être constitué de :

- une fiche de candidature à télécharger sur le site de la MEBF : www.me.bf ou à retirer au niveau du Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE) de Kaya ;

- une copie légalisée du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou du Récépissé de Reconnaissance Légale ou du Registre des Sociétés Coopératives), s'il y a lieu ;
- une copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) du promoteur.

Après l'analyse des dossiers de candidature reçus, les MPME potentiellement éligibles seront présélectionnées et feront l'objet d'identification physique et de visite d'évaluation (diagnostic), afin de parvenir à une sélection définitive des MPME devant prendre part au projet.

Les dossiers complets sont désormais reçus **jusqu'au 05 juillet 2024 à 16h30** au plus tard, au Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE) à **Kaya**.

Pour toute information complémentaire, contactez la MEBF au tél. : 70 70 97 55.



Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
LA MAISON BURKINA
DU CREDIT MOBILIER
11 BP 379 Ouaga 11 - Tél. : 25 39 60 55 / 57 60 16 17
Directeur Général
Karim OUATTARA
Directeur Général